

COTISATIONS

CATEGORIES	COTISATIONS		
	ANNUELLE	TRIMESTRIELLE	COTISATION ANNUELLE après déduction du crédit d'impôt
ADHERENT			
INGENIEUR ET CADRE	220 €	55 €	73,33 €
AMTDA	124 €	31 €	41,33 €
RETRAITE I/C	116 €	29 €	38,67 €
RETRAITE AMTDA	72 €	18 €	24 €
PRIMO ADHERENT			
INGENIEUR ET CADRE	144 €	36 €	48 €
AMTDA	80 €	20 €	26,67 €

Pour rappel : Les sommes cotisées font l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (Hors frais réels).

Comme toute association régulièrement déclarée, le SNEPIE peut recevoir des dons en partie défiscalisés.

Calendrier prévisionnel des prélèvements 2023

Annuel : 6 mars

Trimestriel : 6 mars, 6 juin, 6 septembre, 6 novembre

L'année de cotisation est due dans son intégralité quel que soit le mode de règlement.